

85 Chemin des Collégiens

04.90.69.77.70

Email : [centre.culturel.mazan@wanadoo.fr](mailto:centre.culturel.mazan@wanadoo.fr)

 CC Mazan

## **Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire Mardi 18 janvier 2022 à 18h**

Les membres de l'association du Centre Culturel se sont réunis le mardi 18 janvier à 18h dans la petite salle de la Boiserie sur convocation de la Présidente, Roselyne SULTANA. Cette convocation a été envoyée par mail aux membres de l'association le lundi 03 janvier 2022, accompagnée d'un coupon réponse / procuration.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe 1 du présent procès-verbal.

43 personnes étaient présentes et 31 représentées par procuration. Jean RAFFARD, membre du CA, était absent, excusé. Parmi l'assemblée, on comptait quelques intervenants : Véronique ALBERT (Dessin/Peinture), Anne BOUGON (Yoga), Agnès POMME-GOUZOU (Taïchi/Chi gong), Nadège MARCELLIN, ancienne secrétaire salariée du Centre, Virginie PAGNOL, sa successeuse. Etait également présent, Louis BONNET, maire de Mazan accompagné de Sophie CLEMENT, adjointe déléguée à la Culture.

Début de Séance : 18h10

L'assemblée générale était présidée par Mme Roselyne SULTANA, assistée de membres du bureau, ainsi que de Mme LELEUX, expert-comptable du cabinet Orméo Expert.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Bilan des activités 2020-2021
- Compte-rendu de gestion
- Rapport moral
- Perspectives et orientations
- Présentation des membres du bureau
- Election de représentants des ateliers au Conseil d'Administration
- Questions diverses

### • **Bilan des activités 2020-2021**

En ce qui concerne l'ensemble des activités de l'année écoulée, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021, on comptabilisait pour cette période : 292 adhérents pour 337 participations (certains adhérents pratiquant plusieurs activités).

Lors de cette période, la survie du Centre était incertaine puisque Monsieur le Maire avait annoncé son souhait de le municipaliser, mais suite à de nombreuses discussions, réunions... le Centre Culturel a pu demeurer une Association.

Dominique GULLY, vice-présidente a pris la parole rappelant que les activités avaient été débutées début septembre 2020 mais le Centre a dû fermer ses portes le 19 octobre 2020 à cause du confinement.

Nous n'avons pu reprendre nos activités seulement au mois de juin 2021, pour 1 mois environ.

Lors de cette période de confinement, l'activité culturelle était nulle, mais l'activité administrative bien présente et réalisée par les bénévoles et la secrétaire :

- Mise en place du chômage partiel pour les salariés,
- Aide à la constitution des dossiers pour les autoentrepreneurs,
- Exécution des fiches de paie mensuelles,
- Remboursement des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres des cotisations et des costumes
- Réclamations des cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre non réglées,
- Demande mensuelle de fond de solidarité ...

Chaque intervenant a continué à percevoir un salaire pendant la fermeture mais seulement 1 trimestre de cotisation avait été encaissé sur l'année.

L'assemblée générale s'était faite par correspondance le 29/04/2021.

### • **Compte-rendu de gestion**

En ce qui concerne la synthèse des recettes et des dépenses sur l'année 2020-2021, Michèle VIVANT, trésorière, a pris la parole. Elle a expliqué que malgré l'absence de cotisations, avec cependant le maintien des salaires et des charges, le Centre Culturel présente un faible déficit, raison pour laquelle l'association a besoin de la subvention de la Mairie.

Mme LELEUX, expert-comptable a ensuite pris la parole afin de nous exposer le bilan (voir Annexe 2).

On note un déficit sur chaque atelier, une baisse des frais concernant les fournitures et services extérieurs (entretien et réparation, publicité..) hormis pour le téléphone et l'affranchissement (télétravail oblige).

Les salaires ont été maintenus, avec une baisse sur les frais des intervenants autoentrepreneurs, mais avec une augmentation des charges sociales.

La masse salariale concernant le secrétariat est plus faible, mais à noter des frais supplémentaires concernant le départ à la retraite d'une salariée.

D'une subvention de 30 000 € en 2019-2020, nous sommes passés à une subvention de 5 000 €. Les aides de l'état ont compensé cette différence.

Pour l'année à venir, nous espérons retrouver ce niveau de subvention pour ne pas mettre le Centre Culturel en péril.

La comptable a conclu sur le fait que pour avoir un bon roulement, il faut avoir 6 mois d'avance de trésorerie.

Le bilan comptable est visible au bureau du Centre Culturel

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

## • Rapport moral

L'association est déterminée à améliorer la communication.

Séverine HERBAUT, secrétaire, a pris la parole pour exposer les moyens de communication mis en place :

La page Facebook « CC Mazan » a été créée et est mise à jour régulièrement.

Il y a actuellement plus de 190 abonnés qui, de ce fait, ont accès aux informations publiées : informations sur les cours, les événements, et après un travail de recherche d'accord au droit à l'image, des photos (Noël, halloween...).

Dominique GULLY a ensuite pris le relais pour parler de la mise à jour, avant Noël, du site internet qui était obsolète et la future mise en place d'un système d'informations rapides par SMS.

Pour optimiser les tâches administratives de gestion, le Centre Culturel doit utiliser au maximum l'outil informatique.

En ce qui concerne la future saison, dès le mois d'avril, le planning sera réalisé afin de faire la demande des salles auprès de la Mairie et prévoir une réponse de celle-ci mi-mai. Le programme pourra ensuite être conçu. De cette façon les pré-inscriptions des actuels adhérents pourront être faites avant les vacances d'été. Les nouveaux adhérents pourront s'inscrire en septembre 2022.

## • Perspectives et orientations

L'association souhaite maintenir les activités actuellement proposées aux enfants (cette année 90 enfants sont inscrits aux ateliers Danse, Hip-hop et Dessin/peinture). Le Centre souhaite se développer et mettre en place de nouveaux ateliers comme : mime, magie, cirque, encore faut-il pour cela trouver les intervenants, le public intéressé et avoir l'accès aux salles.

La professeure d'anglais, Sharon MACQUADE, ayant beaucoup de succès, il serait intéressant d'ouvrir un cours d'anglais pour débutants l'année prochaine.

La création d'un atelier photo numérique est aussi ambitionnée

L'atelier couture a été abandonné faute d'inscrits, mais il est possible de le repropose l'année prochaine.

Il a été posé par l'assemblée la question d'un atelier théâtre, mais sur Mazan Alain UBALDI propose déjà cet atelier.

Il a également été demandé un atelier musique, ce qui manque à Mazan. Ces ateliers sont intéressants, mais onéreux. La discussion n'est cependant pas fermée ; peut-être en fonction du niveau financier du centre, à voir...

Les festivités de fin d'année ont été évoquées :

### L'Exposition de Peinture

Il est prévu au mois de mai un vernissage, exposant les œuvres des élèves du cours de Dessin / Peinture de Véronique ALBERT.

### Le Gala de Danse Jazz et Hip-hop

Le Gala est prévu le samedi 11 juin ; la salle de la boiserie est d'ores et déjà réservée. Les danseurs seraient très déçus si cette année encore le gala devait être annulé.

- **Présentation des membres du bureau**

Michèle DAVOUST, membre du CA, a pris la parole pour rappeler la fonctionnalité d'une association loi 1901. Roselyne SULTANA a participé à la création du Centre Culturel en 1986. Michèle DAVOUST a souligné le travail volontaire des administrateurs qui a été compliqué et intense lors de la saison précédente, du fait de la situation sanitaire, mais aussi du fait du repositionnement du centre culturel lors du changement de municipalité. On peut chiffrer entre 400 et 450h de travail réalisé par les bénévoles.

Présentation du bureau :

Roselyne SULTANA, présidente

Dominique GULLY, vice-présidente

Séverine HERBAUT, secrétaire / Anne-Marie BONNEAU vice-secrétaire

Michèle VIVANT, trésorière / Catherine GUILLERM, vice-trésorière

Michèle DAVOUST, Alain JENCEL, Jean RAFFARD, membres du CA.

- **Election de représentants des ateliers au Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts, l'association est dirigée par un Conseil d'Administration dont le nombre maximum est de 15, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale et renouvelable par tiers.

Le tiers sortant au cours de l'AG est constitué de : Michèle DAVOUST, Alain JENCEL et Jean RAFFARD.

Réélection de

Michèle DAVOUST

Alain JENCEL

Jean Raffard

Alain JENCEL, membre du CA, a pris la parole, exprimant l'intérêt de nouveaux adhérents au sein du bureau.

Nous souhaiterions au moins 1 représentant par atelier. Actuellement :

|                                    |            |                        |
|------------------------------------|------------|------------------------|
| Dominique GULLY                    | représente | le dessin,             |
| Michèle DAVOUST                    |            | le Tai-chi,            |
| Anne-Marie BONNEAU                 |            | l'anglais              |
| Alain JENCEL et Catherine GUILLERM |            | le yoga                |
| Roselyne SULTANA                   |            | Le Chi Gong            |
| Séverine HERBAUT                   |            | la danse ou le hip-hop |

Il manquerait donc 4 personnes : pour le hip-hop ou la danse, le fitness, le Pilate et les cours de gym-stretch-fascia.

Marie Pierre CHANTRON, qui pratique le yoga au sein du Centre, souhaiterait rejoindre le CA. Sa candidature a été acceptée à l'unanimité.

- **Questions diverses**

Louis BONNET, Maire de Mazan, a pris la parole présentant ses vœux à l'assemblée, et exposant le fonctionnement du Pôle Foussa (accueil des différentes associations, l'espace numérique et Micro-folie). Il a annoncé la future extension de Foussa. Le Centre occupe les salles 45h /semaine.

La fibre devrait être installée à la Boiserie.

En ce qui concerne la réduction de subvention de 30 000 € à 5 000 € (question qui lui avait été posée par l'assistance), il a expliqué que les demandes de subvention avaient été faites et qu'une commission se réunissait et répartissait les fonds, mais que le centre devait faire sa demande de subvention pour l'année 2022.

Roselyne SULTANA a précisé que dès que le pass-vaccinal sera mis en place, il sera contrôlé avant le début des cours afin d'éviter toute amende pour la structure, le professeur ou l'élève.

Nadège MARCELLIN, ancienne secrétaire salariée du centre, partie à la retraite le 31 décembre 2020, a tenu à remercier Roselyne SULTANA, ainsi que l'ensemble des intervenants, adhérents et bénévoles du Centre Culturel pour tout ce qui lui avait été apportée lors de sa carrière, de l'ambiance au sein du Centre et de la confiance qui lui avait été accordée.

L'AG s'est conclue par des remerciements :

La présidente a pu remercier monsieur le Maire de sa présence, les membres de l'association pour leur engagement, les intervenants et les adhérents pour leur soutien et leur compréhension. Elle a rappelé l'importance de l'association pour la communauté, le travail des volontaires et l'implication des membres.

Elle a également remercié Nadège MARCELLIN, et présenté sa successeuse : Virginie PAGNOL.

Fin de séance : 19h15

Malheureusement l'AG ne s'est pas suivie d'un vin d'honneur dû aux mesures restrictives anti-Covid.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Mazan, le 23/01/2022

La Président de séance

La Secrétaire de séance